

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/62  
11 septembre 2003

(03-4812)

**CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE**  
**Cinquième session**  
**Cancún, 10 - 14 septembre 2003**

Original: anglais

## JORDANIE

Déclaration distribuée par S.E. M. Moh'd S. Abu-Hammour  
Ministre de l'industrie et du commerce

C'est un grand plaisir pour moi que de représenter la Jordanie à la cinquième session de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui vient de s'ouvrir ici à Cancún. Au nom du gouvernement jordanien, je tiens à exprimer mes sincères remerciements au gouvernement et au peuple mexicains pour leur chaleureuse hospitalité et l'excellente organisation de cette importante manifestation. Je tiens aussi à exprimer mes remerciements et ma gratitude au Président du Conseil général et au Secrétariat de l'OMC pour tous les efforts qu'ils ont consacrés à la préparation de la Conférence.

Nous sommes tous ici réunis dans un but essentiel. La Conférence ministérielle de Doha a établi un programme très ambitieux et lancé un cycle de négociations prometteur, et nous partageons tous la responsabilité de conduire ces négociations à bonne fin. Renforçons le système commercial multilatéral et mettons-le au service de tous; il aura alors à répondre aux difficultés et aux besoins de la communauté mondiale.

La Jordanie partage les déceptions et les préoccupations des autres Membres quant à l'absence générale de progrès dans le cycle de négociations en cours. Nous constatons avec regret que nombre de dates limites ont été dépassées et que bien des questions clés restent sans solution. Il nous appartient donc aujourd'hui de nous employer sérieusement à faire avancer ces négociations et à exécuter fidèlement le Programme de Doha pour le développement, pour enfin aboutir aux résultats attendus et répondre pleinement aux besoins et aux intérêts de tous les Membres.

Les progrès réalisés sur la question des ADPIC et de la santé publique méritent d'être salués avec la plus grande satisfaction. Nous nous félicitons de la Décision sur la mise en œuvre du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique ainsi que de la déclaration du Président du Conseil général qui l'accompagne. Nous sommes convaincus que cette décision contribuera grandement à la solution d'un problème humanitaire vital et sera bénéfique pour tous. L'esprit constructif de coopération et de compréhension manifesté par les États-Unis en vue d'apporter une solution à ce problème témoigne d'un sens profond de leurs responsabilités et mérite d'être souligné.

Les questions relatives au commerce sont très importantes pour donner vie au système commercial fondé sur des règles. Un dialogue transparent sur ces questions, reposant sur la participation de tous les pays Membres, apportera la garantie d'une meilleure compréhension mutuelle et conduira à des résultats acceptables par tous.

Je voudrais rappeler à ce point qu'à la Conférence ministérielle de Doha, à laquelle la Jordanie participait pour la première fois en tant que Membre à part entière, les Ministres avaient reconnu, dans

leur Déclaration, les engagements de vaste portée en matière d'accès aux marchés que la Jordanie et un certain nombre d'autres pays ayant récemment accédé avaient pris lors de leur accession.

La Jordanie, en tant que pays d'accession récente ayant souscrit des engagements dépassant de loin ceux qu'avaient pris des Membres d'un niveau de développement économique comparable ou plus élevé, souligne la nécessité d'aménager ces engagements au cours du présent cycle de négociations. Il convient d'accorder aux Membres ayant récemment accédé un traitement spécial et un degré approprié de flexibilité dans les négociations sur l'accès aux marchés des biens et services. Ces mesures devraient en outre être reprises dans les cadres et modalités concernant les négociations sur l'agriculture et sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles.

Dans le domaine des services, la Jordanie se félicite de l'avancée des négociations et continuera d'y participer dans un esprit positif en vue d'assurer à tous les Membres des avantages et le respect de leurs intérêts. Nous accueillons avec satisfaction les offres présentées jusqu'ici, mais nous partageons également le désappointement général quant à leur qualité, notamment dans les secteurs et pour les modes de fourniture qui présentent de l'intérêt pour les pays en développement.

L'accent mis sur le renforcement des capacités aidera certainement à surmonter certaines des difficultés que rencontrent les petits pays en développement. Il conviendrait en outre de chercher à assurer plus de cohérence entre institutions internationales de manière à faire mieux comprendre les liens existants entre le commerce et d'autres questions, comme les programmes de réduction de la pauvreté, la dette et les programmes socioéconomiques. À cet égard, les organisations régionales commerciales, économiques et financières ont un rôle important à jouer pour favoriser la libéralisation des échanges et améliorer la compréhension et la mise en œuvre des travaux de l'OMC en vue de répondre aux besoins des pays, et devraient en conséquence affecter des ressources à l'amélioration des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités.

En conclusion, la Jordanie se félicite sincèrement de l'accession du Cambodge et du Royaume du Népal. Il est clair que leur accession apportera une contribution positive au système commercial multilatéral. Dans le même esprit, nous invitons instamment les Membres à accélérer le processus d'accession de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, du Liban, du Soudan et du Yémen, et à donner son plein effet à la Décision du 10 décembre 2002.

Nous espérons que la présente Conférence conduira à des résultats positifs pour le plus grand profit de tous les Membres.

---